



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE RABAT

N° 23 – juillet 2022

En bref

- L'Office des changes publie son rapport annuel sur le commerce extérieur du Maroc en 2021
- La Banque Mondiale publie son rapport de suivi de la situation économique au Maroc
- La nouvelle charte de l'investissement en discussion au Parlement
- Signature de conventions d'investissement dans la région de l'Oriental pour plus d'un milliard de MAD
- Colloque international à Skhirat sur le thème « la protection sociale : un chantier de règne »
- Réforme du système de santé : le projet de loi-cadre adopté en Conseil des ministres
- La BAD approuve un financement de 87 M EUR pour la généralisation de la protection sociale
- Safran inaugure l'extension de son site de production de nacelles d'avion à Casablanca
- Industrie aéronautique : le canadien GAL aerospace investit 125 M MAD pour une usine à Casablanca
- La BERD octroie 44 M EUR pour le parc éolien de Koudia Al Baida
- La Chambre des conseillers publie un rapport sur la sécurité alimentaire

LE CHIFFRE À RETENIR

1,3 %

Le Haut-Commissariat au Plan a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2022 à 1,3 %, contre 2,9 % selon les estimations précédentes. L'inflation devrait par ailleurs s'élever à 4,9 % sur l'ensemble de l'année 2022, après 3,2 % en 2021.

Macroéconomie, commerce, finances

- L'Office des changes publie son rapport annuel sur le commerce extérieur du Maroc en 2021

L'Office des changes a récemment publié son [rapport annuel sur le commerce extérieur pour l'exercice 2021](#). Le volume des échanges s'est inscrit en nette augmentation par rapport à l'année 2020 : les importations ont connu une hausse de 24,7 % tandis que le volume des exportations a augmenté de 25%. Les produits énergétiques voient notamment leurs importations augmenter de 51,9% ou +25,9 Md MAD, sous l'effet combiné de la hausse des prix et des quantités importées. Fortement touchées en 2020, les exportations du secteur automobile repartent à la hausse et dépassent leur niveau d'avant crise. Elles affichent une progression de +15,6 % (+ 11,3 Md MAD), ce qui en fait le premier secteur exportateur du Royaume.

- La Banque Mondiale publie son rapport de suivi de la situation économique au Maroc

La Banque Mondiale a publié le 20 juillet son dernier [rapport de suivi de la situation économique au Maroc](#). Malgré une forte reprise en 2021, le rapport souligne la succession de chocs négatifs survenus en 2022, qui contrarie les ambitions de croissance du pays. Particulièrement touché par la sécheresse cette année, une mauvaise récolte céréalière est prévue, concomitante à une raréfaction des ressources et une hausse des prix au niveau mondial induites par le conflit russo-ukrainien. La Banque Mondiale prévoit ainsi une croissance de 1,3% du PIB pour l'année 2022. Par ailleurs,

l'importation de pétrole et de céréales accroît les déficits budgétaires et extérieurs. Toutefois, selon le rapport, « le stock confortable de réserves de change, la solide structure de la dette publique marocaine et le maintien d'un bon accès aux marchés financiers internationaux », atténuent les risques engendrés par ces derniers. Plus faible que la moyenne des pays émergents, (5,3% d'inflation moyenne attendue sur l'ensemble de l'année 2022), la pression inflationniste est pourtant très fortement ressentie par la population marocaine. La croissance du pays étant relativement corrélée à la pluviométrie de l'année écoulée, la Banque Mondiale insiste finalement sur la nécessité d'investissements dans les infrastructures, mais aussi en recherche, pour faire face à la pénurie d'eau en progression.

- La nouvelle charte de l'investissement en discussion au Parlement

Après avoir été adopté en conseil de gouvernement, le projet de loi-cadre sur l'investissement a été déposé au parlement le 22 juillet. Cette réforme très attendue vise notamment à renforcer les dispositifs de soutien à l'investissement dans les secteurs stratégiques, à l'heure où le Royaume cherche à promouvoir le « made in Morocco ». Parmi les nouvelles mesures, des primes communes aux investissements pourraient être accordées aux projets en fonction de critères définis par voie réglementaire. Des primes additionnelles « territoriales » ou « sectorielles » pourraient également être attribuées.

- **Signature de conventions d'investissement dans la région de l'Oriental pour plus d'un milliard de MAD**

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, était présent le 23 juillet à Oujda pour la signature de plusieurs conventions d'investissement pour un montant totalisant plus d'un milliard de MAD. Ces conventions concernent les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, de la plasturgie et de l'automobile. Dans ce dernier secteur, le groupe américain Aptiv a notamment annoncé la réalisation du premier projet de câblage automobile dans la région de l'Oriental avec un investissement de 368 M MAD et un potentiel de création de 3000 emplois directs.

Industries, services, agriculture

- **Colloque international à Skhirat sur le thème « la protection sociale : un chantier de règne »**

Un colloque international sur la protection sociale s'est tenu à Skhirat les 26 et 27 juillet derniers. L'Ambassadrice de France au Maroc, Mme Hélène Le Gal, était présente à cet événement aux côtés de plusieurs membres du gouvernement dont le Premier Ministre, Aziz Akhannouch. Des tables rondes ont été organisées autour de sujets variés, tels que la réforme de la protection sociale au Maroc et dans le monde ou la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire (AMO), des allocations familiales et des retraites. Pour mémoire, la France, via l'Agence Française de Développement (AFD), accompagne les autorités marocaines à travers l'octroi d'un prêt de politique publique de plus de 1,5 Md MAD

pour financer un projet d'appui à la généralisation de la couverture médicale obligatoire et de renforcement du système de santé, assorti d'une assistance technique qui est mise en œuvre par Expertise France.

- **Réforme du système de santé : le projet de loi-cadre adopté en Conseil des ministres**

Le projet de loi-cadre relatif à la réforme du système de santé a été adopté le 13 juillet en Conseil des Ministres. La refonte du système de santé s'articule en quatre axes, autour d'une nouvelle gouvernance, de la valorisation des ressources humaines dans le secteur public, de la mise à niveau de l'offre sanitaire, et enfin, d'une plus grande digitalisation du système de santé. L'objectif affiché est de rendre ce secteur plus attractif par une amélioration des conditions de travail des professionnels, et de garantir une meilleure couverture de santé pour la population. Le gouvernement souhaite ainsi structurer l'offre de soins à l'échelle territoriale, et réguler le parcours de soins des patients, en créant notamment un système d'homologation des établissements de santé. Un renforcement des mécanismes de partenariat entre le secteur privé et public est également prévu. Cette réforme est très attendue alors que 22 millions de personnes devraient bénéficier de la réforme de la protection sociale pour bénéficier de la couverture médicale obligatoire.

- **La BAD approuve un financement de 87 M EUR pour la généralisation de la protection sociale**

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 87 M EUR en faveur du Programme d'appui à la généralisation de la couverture sociale au Maroc. Selon la BAD, cette

opération devrait permettre de consolider les bases d'un programme de protection sociale viable selon une approche régionale de développement des politiques sociales, plus intégrée et plus inclusive. Ce financement intervient après ceux de la Banque Mondiale (500 M USD) et de l'Agence française de développement (150 M EUR) en faveur de cette même réforme.

• Safran inaugure l'extension de son site de production de nacelles d'avion à Casablanca

L'entreprise française Safran, spécialisée dans l'aéronautique et la défense, a inauguré le 21 juillet à Casablanca l'extension du site Safran Nacelles Morocco de production de nacelles d'avion, implanté depuis 2005. Etaient présents le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, mais aussi le Directeur général de Safran, Olivier Andriès, le Président de Safran Nacelles, Vincent Caro, ainsi que le Président du conseil d'administration de Safran Nacelles Morocco, Hamid Benbrahim El Andaloussi. Cette cérémonie a aussi réuni le Président de la Confédération générale des entreprises du Maroc, Chakib Alj, le Président du Conseil de la région Casablanca-Settat, Abdellatif Maâzouz, le Wali de la Région Casablanca-Settat, Saïd Ahmidouch, et enfin le Gouverneur de la Province de Nouaceur, Abdallah Chater. L'investissement de 115 M MAD consenti pour cette extension « confirme la volonté de Safran de se développer durablement au Maroc », selon Olivier Andriès, et contribue à un agrandissement de 6000 m² de l'usine afin de produire des nacelles pour les Airbus A320neo et les avions d'affaires haut de gamme Gulfstream G700/G800. Pour cela, le plus grand site de production aéronautique du Maroc se dote de nouvelles installations technologiques de pointe, et double la superficie de la salle dédiée à la fabrication de pièces en matériaux composites,

atteignant 3600 m². De plus, ces nouveaux équipements devraient s'accompagner de la formation de 850 agents en ingénierie, ainsi que de la création d'une centaine de nouveaux postes.

• Industrie aéronautique : le canadien GAL aerospace investit 125 M MAD pour une usine à Casablanca

Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, et Bruno Morin, président de l'entreprise canadienne GAL Aerospace, ont signé un mémorandum d'entente sur la création d'une unité de production de cabines d'avion au Maroc. Cet investissement, à hauteur de 125 M MAD, soit l'équivalent de 12 M USD, a été entériné lors du salon aéronautique international qui s'est tenu à Farnborough en Angleterre, le 19 juillet dernier. Réalisé à Casablanca en 2023, ce projet devrait permettre la création de 240 emplois directs, mais aussi de compléter la *supply chain* de l'aéronautique marocain. Le ministre a ainsi annoncé un renforcement de l'attractivité économique du Royaume dans un contexte de compétitivité mondiale, où GAL Aerospace choisit de se rapprocher de ses clients européens et africains.

• La BERD octroie 44 M EUR pour le parc éolien de Koudia Al Baida

La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a annoncé l'octroi d'un prêt de 44 M EUR à Koudia Al Baida Energy Compagny S.A., détenue par l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) et EDF Renouvelables. Cet investissement devrait permettre de rééquiper le parc éolien de la région de Tlat Taghramt, près de Tetouan, afin de d'étendre sa capacité pour atteindre 100 MW. Les quatre-vingt quatre turbines existantes vont être démontées pour être remplacées par des



éoliennes de nouvelle génération au rendement plus élevé. Le parc comprendra ainsi vingt éoliennes d'une capacité individuelle en sortie de 5 MW, soit 100 MW de puissance totale. Le parc éolien de Tlat Taghmart est le plus ancien en Afrique et son extension devrait permettre de réduire les émissions de CO₂ d'environ 300 000 tonnes par an.

• La Chambre des conseillers publie un rapport sur la sécurité alimentaire

La commission de la Chambre des conseillers dédiée à la sécurité alimentaire a publié en juillet 2022, un rapport sur la sécurité alimentaire au Maroc et dans le monde. Le rapport contient plusieurs recommandations, notamment la création d'une institution nationale indépendante de souveraineté et de sécurité alimentaires qui serait chargée de coordonner les stratégies nationales dans ce domaine. Les parlementaires suggèrent également de renforcer les mécanismes de financement et d'accompagnement financier dans le milieu rural. Par ailleurs, le rapport souligne la pertinence pour le Royaume d'accélérer la dynamique de transformation numérique, en faisant de la digitalisation un réel mécanisme permettant aux agriculteurs d'avoir accès en temps réel aux données et informations agricoles.

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,3%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1%
FMI (4/22)	1,1%	4,4%	11,7%	6%	6,3%	76,6%
Bank Al Maghrib (6/22)	1%	5,3%	-	4,9%	6,3%	
Haut-Commissariat au Plan (7/22)	1,3%	4,9%	-	-	5,4%	70,4%

Indicateurs conjoncturels

		1 ^{er} trimestre 2022	2 ^e trimestre 2022
PIB, inflation, marché du travail (HCP)	Taux de croissance du PIB (g.a)	+0,3%	+0,9%
	Valeur ajoutée agricole (g.a)	-14,3%	-16,1%
	Taux d'inflation (g.a)	4%	6,3%
	Taux de chômage	12,1%	n.c
Compte extérieur (Office des changes)	Transferts MRE (Md MAD)	22,9	38,3 (mai 2022)
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7	20,3 (mai 2022)
	Importations (Md MAD)	165,5	293,2 (mai 2022)
	Exportations (Md MAD)	100	176,4 (mai 2022)
	Balance commerciale (Md MAD)	- 65,5	- 116 (mai 2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

pour ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier

Rédacteurs : Léo Mineur, Jasmine Jourdain

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.